



Avis de signification d'un acte d'huissier

Par **carolorren**, le **11/01/2011** à **14:12**

Bonjour,

Bonjour, excusez moi si je ne suis pas dans le bon forum...Je viens de recevoir un avis de signification d'un acte d'huissier concernant une facture impayée à l'un de mes fournisseurs (je tiens un restaurant rapide et j'ai le statut d'auto-entrepreneur) pour le moment je ne peux pas m'acquitter de cette dette. J'ai très peur que mon matériel soit saisi. Mon matériel a été payé en intégralité par un ami (factures à l'appui) la dette par contre est uniquement à mon nom propre, quelles sont les démarches à faire pour éviter la saisie et à qui dois-je m'adresser? Merci de votre aide.